

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 22 (1934)

Heft: 429

Artikel: Les femmes et la Société des Nations : la traite des femmes en Orient

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

coucher avenantes, avec leurs quatre ou cinq lits, et des fenêtres la vue et les parfums de la campagne, les invités, tout en prenant le thé, ont pu compléter les renseignements qui les intéressaient, et que leur ont fourni MM. Métraux et Kronstein et Mlle Descœudres.

Quand l'enquêtrice du Patronage, Mlle Gardy, a dépisté les enfants à placer, ceux-ci subissent d'abord un examen médical, puis, installés au « Foyer », sont suivis encore par le Dr Naville. Un cas de maladie contagieuse se présente-t-il ? Le petit malade est transporté dans un établissement hospitalier.

Admis sans distinction de religion, les pensionnaires sont, comme nous l'avons dit, instruits par Mlle Descœudres, et très divers au point de vue du développement. Le but est, bien entendu, de les rendre aptes à gagner leur vie. En attendant, dans une atmosphère familiale, dans la saine existence qu'ils mènent à Onex, tout concourt pour les y préparer.

Et maintenant, la question si importante du budget. A côté des intérêts produits par un capital inaliénable, l'œuvre vit de cotisations de ses membres — une cinquantaine, — des pensions payées soit par les parents, soit par des associations, et des collectes annuelles; il y a enfin des dons, entre autres par des membres des corps d'enseignement public et privé. Il faut savoir que les enfants déficients ont besoin d'être plus suivis, et, par conséquent, coûtent plus que les enfants normaux.

Dès cette année, une décision du Département de l'instruction publique oblige les instituteurs à faire un stage spécial au Foyer d'Onex, où Mlle Descœudres donne maintenant aussi ses cours aux élèves de l'Institut Rousseau. Institution bien faite pour intéresser les femmes, — et ne les voit-on pas s'y dévouer comme membre de la Commission administrative, comme directrice et dans tous les rouages ? — le « Foyer » nouveau s'est révélé à nous parmi les œuvres sociales d'une utilité incontestable.

M.-L. PREIS.

Prud'femmes

Les élections pour les tribunaux de prud'hommes vaudraient, où les femmes sont, depuis 1926, éligibles, mais pas électrices, se sont faites à Lausanne, à Vevey, à Payerne et à Nyon le 18 mai dernier.

Les hasards de l'actualité nous ont permis de relire la discussion qui intervint au Grand Conseil en 1924, lorsque fut votée la réforme permettant aux femmes de siéger dans ces tribunaux: c'est à pleurer de bêtise. « La femme au foyer »; « Les femmes ne s'intéressent pas à ces questions »; « nous n'avons pas

1 La difficulté pour les femmes à faire nommer des femmes dans ces tribunaux, que signale avec tant de raison notre collaboratrice, nous paraît provenir essentiellement du système bédard adopté dans le canton de Vaud (comme dans le canton de Neuchâtel pour les élections aux autorités tutélaires, ainsi qu'il l'est indiqué d'autre part), soit de conférer aux femmes le droit d'éligibilité sans celui d'électorat, qui en est la contrepartie essentielle. La pratique démocratique peut avec l'électorat fonctionner normalement, et les groupements féminins ont en main le pouvoir de présenter eux-mêmes leurs candidates et de voter pour elles: les élections de prud'femmes à Genève en 1932 en sont une preuve frappante.

(Réd.)

besoin des femmes»: tous ces vieux clichés y ont passé. M. Poirier-Delay, député de Montreux, qui vient de mourir (paix à ses cendres), trouva le moyen, dans cette discussion, d'invoquer Coriolan et les Romains, et d'affirmer que « les femmes ne s'intéressent pas du tout aux prud'hommes, jamais on ne trouverait de candidates ».

Evidemment, les électeurs, eux, prennent à ces élections un intérêt passionné; ainsi, à Lausanne, les votants, du côté des patrons, sont au nombre de 3 ou de 16, suivant les groupes; du côté ouvrier, il y en a de 23 à 108. A Yverdon, en 1926, aucun électeur ne s'étant présenté, les juges durent être désignés par le Tribunal cantonal !

La difficulté pour nous, ce n'est pas de trouver des candidates, mais bien de trouver les organisations responsables à qui présenter ces candidates en les priant de les mettre en liste. C'est à ce défaut d'entente chez les patrons qu'il faut attribuer, à Lausanne, la diminution du nombre des élus: en 1930, nous en eûmes 21 (dont deux, reportées à nouveau en dépit de leur refus catégorique d'accepter une nouvelle candidature); nous n'en avions que 13 en 1934, dont deux avaient refusé une nouvelle candidature. L'Union syndicale, qui s'occupe des présentations pour les employés, nous a joué un tour dont les groupements politiques sont coutumiers avec les revendications féministes. Nous avions en liste quatre candidates employées dans le groupe VI (employés de commerce, de bureau, sténodactylographes, employés de maison), dont trois présentées par l'Association pour le Suffrage féminin. Un coup de téléphone nous offrit deux sièges seulement, et la votation en a donné un seul, occupé justement par la candidate qui n'était pas présentée par nous ! Nous le regrettons d'autant plus que nos trois candidates étaient des femmes très capables, appréciées des juristes siégeant aux Tribunaux de prud'hommes.

A Vevey, 6 femmes ont été élues (4 patronnes, 2 ouvrières), comme en 1930; à Nyon, deux femmes (une patronne et une ouvrière), comme en 1930; à Payerne, nous avons perdu les trois sièges conquis en 1930. La personne à qui nous avons demandé d'intervenir pour faire nommer des prud'femmes n'a pas donné signe de vie.

A Yverdon, par contre, un fait nouveau et réjouissant dans ce fief antiféministe. Grâce à Mme Antoine Vodoz, 4 femmes ont été élues: une couturière, une coiffeuse, une dactylographe et une vendeuse. Ces élections, à Yverdon, sont extraordinaires. Depuis des années, aucun électeur ne réclamait sa carte de vote; un directeur d'usine, l'autre jour, en venant la demander, mit sens dessus dessous l'Hôtel de Ville. C'est ce citoyen qui fit passer nos candidates avec l'appui de deux membres du bureau. Trois électeurs ! O démocratie !

S. B.

Les Congrès de l'été

Congrès International de l'Enseignement ménager

On nous prie d'informer nos lectrices que le Vme Congrès International de l'Enseignement ménager aura lieu à Berlin, du 22 au 26 août 1934,

et notamment du Conseil national des Femmes belges.

En 1887, un petit poème en prose publié dans un journal valut à son auteur trente-deux lettres de lecteurs enthousiastes et fut immédiatement traduit en flamand, en hollandais, en anglais et en russe. L'année suivante, son livre, *Lady Favette*, eut un gros succès. La jeunesse de l'auteur surprit, car âgée de seize ans, lorsqu'elle l'écrivit, elle n'en avait pas vingt quand il sortit de presse. Ainsi débuta brillamment Marguerite van de Wiele.

Née à Ixelles le 1^{er} décembre 1859 d'un père flamand et d'une mère française, elle vécut jusqu'à quinze ans à l'ombre de son grand-père maternel, Français lettré et fin, qui lui enseigna à parler correctement sa langue. Si sa mère lui transmit l'âme latine des gens du Languedoc, par son père, elle se rattachait à une intéressante lignée de Flamands où l'on trouve des hommes de valeur, musicien, statuaire, évêque, etc.

Les classiques français, que lui fit connaître son grand-père, et la littérature anglaise furent les maîtres, les inspirateurs de la jeune fille; l'influence de Dickens se fait nettement sentir dans ses premiers romans.

La vie de la famille van de Wiele, d'abord luxueuse et facile, s'obscurcit sensiblement: procès coûteux, ruine presque complète, avenir précaire. La famille s'installa alors à Bellevue près de Paris. C'est là que l'auteur de *Lady Favette* écrivit le *Roman d'un chat*, petit chef-d'œuvre de littérature enfantine, et *La Maison flamande*; là aussi qu'elle colla-



Les Femmes et la Société des Nations

La traite des femmes en Orient

Vous souvenez-vous encore, lecteurs, des articles que le *Mouvement* a consacrés, voici tout juste un an, à l'enquête menée par la S. d. N. à travers tout l'Orient sur l'abominable trafic des femmes et des enfants ?¹ Si vous aviez encore présents à la mémoire ce compte-rendu forcément succinct et ces quelques extraits du volumineux rapport de plus de 500 pages publié par la Commission d'enquête à son retour; si vous vous rappelez quelques-uns des épisodes que nous avions tenté de faire revivre pour vous de ce roman de la misère, de l'ignorance et de l'abandon, bien plus encore souvent que de l'immoralité ou de la dépravation; si vous n'aviez pas oublié les détails que nous vous avions apportés sur des coutumes barbares et touchantes à la fois, et sur des faits où s'alimentaient curieusement une cruauté asiatique ancestrale, et les vices répugnants que la civilisation occidentale traîne avec elle; et si vous aviez réalisé alors que toute cette enquête s'appliquait à un territoire vaste comme cinq fois l'Europe, peuplée d'un chiffre astronomique d'habitants, parfaitement dissimulés, et auxquels manquent encore dans leur plus grande majorité les systèmes d'organisation et de concentration, qui facilitent toute action de réforme, — alors, vous auriez compris le sentiment d'impuissance qui, à plusieurs reprises, a écarté les membres de la Commission de la S. d. N. pour la protection de l'enfance et de la jeunesse, devant la tâche surhumaine qui leur incombait de contribuer efficacement, dans ces con-

¹ Numéros 404, 406 et 408 (20 mai, 17 juin et 15 juillet 1933).

faisant suite aux Congrès de Fribourg (1908) Gand (1913), Paris (1922), et Rome (1927). Les principales questions qui y seront traitées seront les suivantes:

1. Les progrès de l'enseignement ménager depuis le Congrès de Rome.
2. Les données scientifiques et leur adaptation et mise en œuvre aux divers degrés de l'enseignement ménager (écoles primaires, enseignement secondaire, écoles ménagères, écoles professionnelles, écoles normales, cours d'adultes).
3. La nécessité d'une organisation scientifique des travaux ménagers dans l'intérêt même de la femme. Rationalisation des travaux ménagers.
4. L'apprentissage ménager et ses diverses formes de réalisation (l'apprentissage ménager en vue du service domestique, en vue de la formation de gouvernantes de maison, et en vue de l'administration d'institutions, telles que hôpitaux, collèges, cliniques, orphelinats, etc.).
5. La formation de la maîtresse d'apprentissage. Tous ces exposés seront suivis de démonstrations pratiques, visites, etc.

Pour tous renseignements concernant ce Congrès, s'adresser directement à l'Office Inter-

national de l'Enseignement ménager, Fribourg (Suisse).

ditions, à la lutte contre la traite des femmes et des enfants, contre ses causes et ses conséquences !

Courageusement, cependant, ils se sont, le mois dernier, attelés à cette besogne gigantesque. Celle-ci leur avait été facilitée de beaucoup, d'abord par l'enquête elle-même, si remarquablement menée sur place, deux ans durant, par des spécialistes; ensuite, par les résumés, rapports, conclusions, propositions, qui avaient déblayé le terrain en resserrant les débats entre les points essentiels; et enfin par la présence de personnalités connaissant à fond l'Orient, ses difficultés et ses besoins. A côté des trois gouvernements orientaux, qui siègent déjà dans la Commission (Turquie, Japon et Indes, ce dernier représenté par une femme, Mrs. Subbarayan), ceux de la Chine, de la Perse, et des Pays-Bas (pour les Indes néerlandaises) avaient été spécialement invités à se faire représenter, les gouvernements de Grande-Bretagne et de France étant également présents pour tout ce qui touche à leurs colonies, territoires, protectorats, etc., en Orient. De même, en outre des membres assesseurs délégués d'organisations internationales membres de la Commission, les Missions, soit catholiques, soit protestantes, et les Sociétés d'Orient luttant contre la traite, avaient aussi reçu une invitation que, malheureusement, aucune Société féminine ou féministe d'Asie n'avait pu accepter, vu le coût du voyage à Genève !

Lors de la première discussion, l'an dernier, sept points avaient été spécialement mis en lumière, qui ont servi de base aux travaux de cette année. Plusieurs avaient trait à une meilleure coordination et coopération des forces de lutte contre la traite, soit d'abord entre ce que l'on nomme les « autorités centrales » (chargées de recueillir les renseignements concernant les cas de traite et de se les communiquer directement entre elles), soit ensuite entre les fonctionnaires chinois et les autorités des concessions étrangères en Chine, soit enfin entre les autorités gouvernementales, les missions et les organisations privées. Pour faciliter cette coordination, deux propositions avaient été présentées (l'une appuyée, l'autre même suggérée par les Sociétés féminines internationales): convoquer en Orient une

national de l'Enseignement ménager, Fribourg (Suisse).

III^e Conférence Internationale de l'Instruction publique

Le Département politique fédéral a transmis aux gouvernements étrangers l'invitation à se faire représenter à cette Conférence qui s'ouvrira à Genève le 11 juillet 1934. L'ordre du jour comprend, en plus des rapports des différents pays sur le mouvement éducatif en 1933, ces trois questions intéressantes:

1. La scolarité obligatoire et sa prolongation (on sait que l'on voit dans cette mesure un moyen de remédier au chômage).
2. Les conditions d'admission aux écoles secondaires.
3. Les économies dans le domaine de l'instruction publique (et ici nous touchons en plein à la bataille pour et contre le droit des institutrices mariées, et du congédiement des femmes).

Verhaeren, Maeterlinck, etc., débutaient à peine. Aussi, en 1880, résumait-elle ainsi son opinion dans une de ses chroniques: « Quelques jeunes qui se mangent entre eux, quelques vieux qui regardent les jeunes. Tous plus célèbres, à la vérité, par ce qu'ils auraient pu faire ou ce que l'on croit qu'ils feront que par ce qu'ils ont fait effectivement. »

Marguerite van de Wiele avait — et a encore — la dent dure, et nul ne s'étonne des tempêtes que déchaînèrent ses critiques. Une fois même le frère de l'auteur se battit en duel avec quelqu'un qui se sentait touché et réagissait violemment.

Les *frases de Majesté*, une série charmante de croquis d'enfants, parurent ensuite. La situation de l'écrivain est plus grave que jamais: le père mort, la mère non préparée à diriger un ménage appauvri... la jeune fille devient chef de famille. Elle travaille avec acharnement: romans, contes, chroniques, articles de critique, leçons de littérature et de français, bref, une lutte pour la vie d'une appétit qui aurait paru insupportable à une femme moins fièrement énergique.

Chez Hachette parut dans la collection « La petite bibliothèque de famille » un nouveau roman, *Fillen de roi*, qui peint avec fidélité et pittoresque la vie populaire bruxelloise. C'est à peu près à l'époque où elle publia *Insurgée* que Marguerite van de Wiele inaugura sa carrière de conférencière toujours applaudie, et celle de critique d'art. Parmi ses études très belles et très consciencieuses consacrées à des artistes, citons *Antoine Wiertz*, *l'homme et l'œuvre* et *Les frères van Ostade*.



Les femmes et les livres

Marguerite van de Wiele¹

Femme de lettres occupant dans son pays, la Belgique, une situation considérable, Marguerite van de Wiele a derrière elle une œuvre des plus importantes traduite en plusieurs langues. Son influence sur deux générations de femmes belges a été énorme... On a dit qu'elle n'avait en cinquante ans pas écrit une ligne que ne fut une œuvre d'art ou une bonne action et, souvent, les deux à la fois. Ainsi, rien d'étonnant dans les honneurs que lui prodigua la Belgique en 1929 pour célébrer les noces d'or de l'écrivain et de la littérature !

La liste des titres actuels de Marguerite van de Wiele est imposante: elle est fondatrice, ou organisatrice, ou présidente, ou membre d'honneur de tous les groupements importants, littéraires, féministes, ou philanthropi-

¹ D'après sa biographie par Auguste Vierset, chef de cabinet du bourgmestre de Bruxelles (Imprimerie industrielle et financière, Bruxelles), 12 f. fr.



Cliché « La Française »

Marg. van de WIELE

dans sa jeunesse

bora à de grands journaux parisiens et qu'elle gagna l'amitié de l'éditeur Georges Charpentier, la sympathie de Zola, d'Alphonse Daudet, de Maupassant, d'Hetz et de quelques autres littérateurs renommés.

Au temps de la jeunesse de Marguerite van de Wiele, les lettres belges n'avaient rien d'intéressant, car ceux qui firent leur gloire,

Conférence contre la traite, et créer un poste d'agent (ou d'agent) de liaison entre ces divers éléments. Tout ceci, d'ordre plutôt administratif, nous semblait, à nous gens de l'Occident, devoir aller de soi, mais s'est immédiatement heurté à l'aversion, assurément très légitime, des gouvernements orientaux contre tout ce qui pourrait paraître une intrusion européenne dans leurs affaires nationales, si bien que des débats très longs et parfois très chauds se sont déroulés, sans que l'on ait pu aboutir à des décisions précises. En revanche, il a été extrêmement intéressant pour nous de constater la sympathie de ces mêmes gouvernements orientaux pour toutes les réformes d'ordre féministe, telles que l'utilisation d'un plus grand nombre de femmes fonctionnaires qualifiées et expérimentées (assistantes sociales, police féminine, inspectrices, déléguées des tribunaux, etc., etc.), ou encore l'application aux deux sexes des mêmes mesures préventives d'éducation et d'assistance sociale, de nature à diminuer la prostitution. L'idée de l'augmentation du personnel féminin notamment a été appuyée, soit par le délégué japonais, soit par le délégué chinois, et, dans son pays, lui, faisant remarquer que, dans son pays, ce ne sont pas les autorités qui y sont opposées, mais bien par les femmes elles-mêmes, par timidité !

Un des chapitres les plus lamentables sans doute de l'enquête sur la traite en Orient est celui qui a trait à la situation des femmes russes réfugiées en Chine, soit qu'attirées à Kharbin par la vie facile, brillante et agitée de ce centre important, elles y sont tombées fatalement dans la prostitution, soit — et ce sont celles dont le sort nous paraît le plus tragique — qu'émigrées avec leurs familles au travers des steppes désolées, elles soient laissées en garantie de paiement aux aubergistes des villages chinois par les hommes de leur famille, qui s'en vont chercher du travail plus loin¹. Pour les premières, il semblerait que des œuvres de relèvement et de prévention pourraient, malgré des difficultés extraordinaires, parvenir à s'occuper d'elles, et les interventions de M^{lle} Kurz (Neuchâtel), présidente

de la Fédération internationale des Amies de la Jeune Fille, nous ont donné quelque espoir à ce sujet; mais que faire pour les autres, perdues, isolées dans les solitudes infinies de la Chine du Nord?... La Commission s'est sentie tragiquement impuissante à leur égard, et l'Office Nansen pour les réfugiés, questionné à ce sujet, n'a pas pu lui donner beaucoup de réconfort. Une résolution toutefois a été votée pour attirer l'attention du Conseil de la S. d. N., puis de l'Assemblée, sur ces malheureuses, et tâcher d'obtenir pour l'Office Nansen un crédit qui lui permettrait de prendre au moins les premières mesures indispensables pour leur venir en aide.

Le dernier point, enfin, qu'a abordé la Commission, est capital, puisque ce n'est rien moins que la recommandation de la suppression des maisons de tolérance dans tous les pays d'Orient où elles existent encore. Les enquêteurs avaient été catégoriques à ce sujet, l'an dernier déjà, si bien que la Commission s'est unanimement rangée aux conclusions votées par le Comité contre la traite des femmes, et que nous avons publiées dans un précédent numéro². On ne peut assez insister sur l'importance historique de cette décision, qui marque l'aboutissement d'une idée à la S. d. N. Faut-il rappeler que, lorsqu'en 1921 la question fut posée pour la première fois, certaines délégations déclarèrent qu'elles quitteraient la Conférence si on essayait de lier à la lutte contre la traite des femmes l'abolition des maisons de tolérance? et voici que, treize ans plus tard, sans campagne de propagande, sans pression, par le simple jeu d'études objectivement et scientifiquement menées, dix-huit gouvernements d'Europe et d'Asie sont unanimement d'accord pour condamner ce système inique, et pour recommander à tous les gouvernements, par la voix du Conseil de la S. d. N., de l'abandonner.

On peut critiquer — et on ne s'en fait pas faute actuellement! — la Société des Nations. Mais n'eût-elle fait qu'aboutir à ce seul résultat qu'il aurait valu pour cela la peine de l'inventer.

E. Gd.

riées — est la France. Aux Etats-Unis, ce pourcentage a diminué de 2,2 %, en Autriche de 12,6 %, en Belgique de 7,9 %, en Italie de 5,6 %, au Danemark de 10,1 et en Suisse de 2,8 %.

Les statistiques relatives à ces questions constatent unanimement que l'agriculture est en baisse parmi les professions féminines; il en est de même pour le service domestique. Et la crise, avec le chômage, modifie rapidement ces indications.

Les femmes dans le commerce.

Le commerce est seul à enregistrer en Suisse une augmentation d'employées: depuis 1905, 440 % contre 97 % chez les hommes. Mais il ne faut pas oublier que les vendeuses de magasins forment la très grosse majorité de ce total, tandis que les jeunes filles ou femmes dans les bureaux n'en sont qu'une minorité. Environ 3.500 femmes travaillent dans des banques, ce qui fait à peine le 1 % des professionnelles.

Les femmes dans l'industrie.

Le nombre des ouvrières de fabrique est en régression chez nous. Des rapports des inspecteurs fédéraux des fabriques, il ressort que l'on comptait, en 1931, 111.858 femmes âgées de plus de 18 ans, employées dans l'industrie; en 1932, ce chiffre a diminué de 11.542 unités.

Et l'on accuse les femmes d'être cause du chômage, en accaparant les places des hommes!

Les femmes dans l'administration.

A l'étranger, notamment en France, en Angleterre en Allemagne, en Italie, nombre d'emplois subalternes ou supérieurs sont remplis par des femmes. En Suisse, nous sommes encore timidement engagés dans cette voie; on ne trouve des femmes, dans les postes supérieurs, qu'à titre tout à fait exceptionnel. Sur les 63.700 fonctionnaires fédéraux, on ne compte que 4.810 employées, soit environ le 7,5 %. L'administration centrale en occupe 514, l'administration des postes 1.240, celles des télégraphes et téléphones 2.080, celles des chemins de fer 1.010, et les douanes 65. La plupart de ces employées le sont en qualité d'auxiliaires et figurent dans des classes de traitement inférieures à celles des hommes, même si, ce qui arrive parfois, leurs prestations sont égales à celles de leurs collègues masculins.

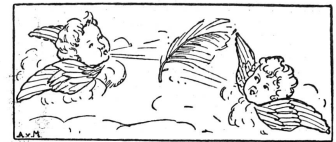
D'autre part, les femmes employées dans les administrations cantonales et municipales, aussi bien que fédérales, sont environ au nombre de 23.000 (sur 156.000 fonctionnaires), dont le 85 à 90 % sont célibataires. La question épineuse du «double traitement» en cas de mariage est donc pratiquement restreinte à un très petit nombre de personnes.

Les voyageuses de commerce.

Les voyageuses de commerce, qui n'existaient pas, pour ainsi dire, à la fin du siècle passé, se multiplient rapidement avec la crise économique et le chômage. Leur nombre actuel peut être évalué à 700 ou 800 pour le moins dans toute la Suisse. La plus forte proportion est à Zurich et environs. C'est donc avec raison qu'on peut parler à ce sujet d'une «nouvelle profession féminine».

(A suivre.)

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.



DE-CI, DE-LÀ

Y a-t-il des familles de garçons?

La prédominance des garçons ou des filles dans une famille donne l'illusion qu'il y a des familles de garçons ou des familles de filles. On cite à l'appui de cette explication des coïncidences impressionnantes. Et pourtant, rien n'est moins démontré. Un savant — allemand, naturellement — a fait de laborieuses recherches sur ce sujet, et il conclut que, dans l'état actuel de la science, la répartition des filles et des garçons ne paraît relever que du hasard. L'hérédité ne jouerait aucun rôle. Si les humains avaient une progéniture aussi nombreuse que les souris, on verrait dans chaque famille une répartition à peu près égale d'enfants mâles et féminins. Autrement dit, l'équilibre s'établirait sur les grandes séries. Il s'ensuit que, si deux ou trois garçons sont successivement venus au monde dans une famille, il y a une chance sur deux que le quatrième soit une fille. Et le savant allemand conclut avec humour: Parents, ne vous découragez pas!

Le mari idéal.

Un concours ouvert en Amérique avait pour but de rechercher les douze qualités nécessaires pour être «le mari idéal».

Cent mille femmes répondirent et voici le résultat de cette consultation:

1° loyal; 2° amour du foyer; 3° bonne santé; 4° conciliation; 5° amour des enfants; 6° sens de l'humour; 7° chevalerie; 8° tempérance; 9° sociabilité; 10° succès de carrière; 11° facile à nourrir; 12° attraction physique.

Le public fut, paraît-il, étonné de réponses aussi raisonnables!...

La femme et la démocratie

Le Comité suisse de ce Groupement (quel regret de ne pouvoir traduire en français cette expression si bien adaptée d'*Arbeitsgemeinschaft!*) s'est réuni le 19 mai à Berne sous la présidence de M^{lle} Fierz (Zurich). Une vingtaine de membres étaient présents.

La séance a débuté par les rapports des deux Secrétariats d'Aarau et de Genève, sur le travail accompli. Nous espérons pouvoir publier prochainement un extrait du rapport d'Aarau, montrant l'activité vraiment très grande du Groupement en Suisse allemande, à Zurich et à Berne notamment, et qui dépasse de beaucoup celle du Secrétariat romand, encore en période d'organisation partout, sauf à Genève. Puis différentes questions ont été discutées: les finances, pour lesquelles un appel sera prochainement lancé; les relations avec d'autres organisations de même ordre, auxquelles il a été décidé unanimement de ne pas s'affilier, tout en restant en relations avec elles; les moyens d'intéresser la jeunesse au mouvement; les différents projets

Pour le droit au travail de la femme

L'Assemblée annuelle de l'Association anglaise des femmes employées de bureau et secrétaires, qui s'est tenue dernièrement à Londres, a voté, entre autres vœux, une résolution réclamant la liberté du travail pour les femmes, la reconnaissance du principe à travail égal, salaire égal, pour les employés de l'un et de l'autre sexe, et l'adoption d'un système d'allocation familiales versées directement par l'Etat aux épouses de tous les travailleurs.

(Informations sociales du B. I. T.)

Travail féminin

N. D. L. R. — Nous reproduisons cet article in-extenso d'après un des derniers numéros de l'Information au service du travail social (Lauzanne), nous félicitant de ce qu'un exposé à tendances féministes ait ainsi pu atteindre des

lecteurs étrangers à notre cercle, en nombre d'autant plus étendu que le Messager social de Genève l'a également publié.

Augmentation ou régression?

A l'encontre d'une opinion courante, le nombre des femmes exerçant une profession salariée n'a pas augmenté ces dernières années. En 1929, dans notre pays, 320.000 femmes (en chiffres ronds) travaillaient dans l'agriculture, c'est-à-dire à peu près le même nombre qu'en occupent ensemble le commerce, l'industrie et les métiers.

Une récente étude faite en Allemagne sur les occupations salariées des femmes, a fait ressortir le fait que, sur 18 pays qui peuvent se comparer les uns aux autres dans cette question, 6 seulement indiquent une augmentation des professionnelles travaillant au même titre que les hommes, ceci depuis la guerre. Durant l'après-guerre, l'Allemagne montrait la plus forte augmentation: 5,2 %.

Le pays qui a le plus haut pourcentage de femmes gagnant leur vie — célibataires et ma-

Le ministère belge de l'intérieur fit publier l'excellent rapport d'une mission qu'il avait confiée à M^{lle} van de Wiele concernant l'étude des écoles d'art et d'art industriel de Paris.

Misères, recueil de nouvelles, livre désenchanté et pessimiste, fut suivi d'une œuvre de caractère tout différent, *Le Sire de Ryebecke*, légende héroïque qui excita l'admiration générale. En 1924, un jeune compositeur belge, Davreese, s'inspira de ce dernier livre pour une *Symphonie héroïque* qui fut jouée partout avec succès. Le folklore intéressait notre écrivain et elle fit paraître plusieurs livres et légendes. Puis *Ombres et figures* évoqua les types populaires du vieux Bruxelles; *Fleurs de civilisation* étudia les conflits qui surgissent entre le destin familial ou amoureux d'une femme et sa poursuite des succès littéraires ou artistiques; *Ame blanche* (1908), est un livre mélancolique où une petite fille, «l'âme blanche», vit d'une existence sans air, sans lumière, sans joie, une analyse subtile et respectueuse des réactions d'un cœur enfantin et de la formation d'un jeune esprit.

A la section du Livre et de la Presse du Conseil national des femmes belges qu'elle avait fondée en 1907, Marguerite van de Wiele donna des conférences fort goûtées; elle fonda le Théâtre de la jeunesse, Marguerite van de Wiele a toujours été préoccupée par ce qu'elle appelle «le vrai fond de la question sociale», c'est-à-dire les taudis et l'influence des cabarets, et elle a créé en outre «l'Œuvre des fêtes dans les hôpitaux» — causeries, projections lumineuses, saynètes,

musique, distribution de fleurs, — devenue tout de suite si populaire qu'il ne saurait être question maintenant d'en priver les malades.

L'indépendance de caractère de l'écrivain est connue; elle est, en effet, un des infiniment rares littérateurs de Belgique vivant librement de sa plume sans aucune fonction officielle rétribuée. Son bon sens un peu rude, son opiniâtreté presque virile, ses dons d'observation ont fait d'elle un critique littéraire redoutable et redouté: aussi ne lui a-t-on jamais pardonné sa franchise dans certains milieux littéraires... Elle ne s'en est guère soucie: «L'injure à un critique? s'est-elle fièrement écriée. Voilà une forme d'hommage que les médiocres ne connaîtront jamais.» La seule chose qui importe pour elle, c'est de maintenir l'article primordial de sa charte personnelle, la liberté des cultes littéraires. Une femme qui vit de sa plume, c'est que sa plume a valeur d'art et valeur marchande... Mais les confrères de cette femme, à en croire Marguerite van de Wiele, «la dispensent rarement d'expier son succès».

Elle est cependant appréciée et fêtée par tout ce qui compte en Belgique, et fut la première femme décorée à titre d'écrivain et nommée chevalier de l'Ordre de Léopold. Pendant la guerre, elle se fit infirmière bénévole, et organisa et présida l'Œuvre de l'assistance discrète; durant les cinquante-deux mois de l'occupation allemande, elle s'y dépensa sans craindre le danger, réel cependant, car c'est là qu'on recueillait, nourrissait et habillait les soldats français et belges échappés des camps allemands, qu'il s'agissait

d'aider à passer la frontière. Le journal de la vie de l'écrivain durant cette période tragique fut publié sous le titre *L'épine en fleurs*, journal intime d'un bourgeois de Bruxelles durant l'occupation allemande. Après l'armistice, elle fut promue officier de l'Ordre de Léopold et reçut les médailles de la Reine Elisabeth et de la Reconnaissance nationale, ainsi que la Croix civique.

En 1920, quand les femmes belges obtinrent le droit de vote communal, un parti politique offrit à Marguerite van de Wiele de l'inscrire comme candidate sur sa liste électorale. Elle refusa, disant: «Un écrivain défend mieux ses idées dans le livre et le journal que dans la politique. La politique n'est pas mon terrain, ajouta-t-elle modestement. Si je m'y risquais, il se pourrait que ce soit sans prestige. Mieux vaut m'abstenir.»

Un livre curieux et documenté, *Bruzelles, refuge des conspirateurs*, fait des souvenirs de son grand-père sur ses amis et commensaux, les proscrits étrangers qui vécurent dans la capitale belge, eut beaucoup de retentissement. *Le Mur de gaze* parut en la même année (1928), ce mur, qui peut devenir un mur d'airain, est celui qui se dresse entre l'homme et la femme, construit par les rêves féminins opposés aux passions masculines réalistes.

Le robuste talent de notre romancière excelle surtout dans les peintures d'intérieurs bourgeois ou ouvriers et dans la psychologie de leurs habitants. Audacieuse toujours, elle n'a cessé d'attaquer résolument l'hypocrisie et l'injustice d'une société où la femme, par-

fois victime de l'amour, l'est presque toujours des préjugés et des lois. La vie de Marguerite de Wiele est une ascension que couronne le succès... A seize ans, elle se préparait déjà à devenir quelqu'un et elle a réussi!

Jeanne VULLIOMONT.

Que lisons-nous?

XIII^{me} liste de livres pour celles de nos lectrices qui aiment lire, mais ne savent pas quels livres choisir

- JEAN LARNAC: *Louise Labé, la belle cordière de Lyon (1522-1566)*. 15 f. fr.
JEAN DUFORT: *Yvette bachelière*. 12 f. fr.
J. KESSEL: *Les enfants de la chance*. 15 f. fr.
MARCELLE VIOUT: *L'amour sauveur*. Bibliothèque Charpentier. 12 f. fr.
HENRIETTE CELARIÉ: *Ethiopie XX^{me} siècle*. 12 f. fr.
MARCELLE TINAYRE: *Château en Limousin. Histoire de Marie Lafarge, l'empoisonneuse*. 12 f. f.
EVE PAUL MARGUERITE: *La fiancée captive*. (Collection des Bons Romans.) 12 f. fr.
R. P. SANSON: (de l'Oratoire): *La souffrance et nous*. 10 f. fr.
PRINCESSE CATHERINE RADZIWILL: *Alexandra Feodorovna, la dernière tsarine*. (Coll. historique.) 20 f. fr.
MAURICE FLEMING: *La vie romanesque d'Elisabeth d'Autriche*. (Avec 8 gravures.) 15 f. fr.
YVETTE PROST: *Œuvre de femme*. 12 f. fr.
VIRGINIA WOOLF: *Nuit et jour*. 18 f. fr.
DENISE MORAN: *Tchad (voyage africain)*. 18 f. fr.
COMTESSE DE NOAILLES: *Derniers vers*, suivis de *Poèmes d'enfance*. (Chez Grasset, Paris.) 15 f. fr.
LA FURETUSE.